C O M M U N I C A T I O N

Protection Civile Riviera - Pays-d'Enhaut
Engagement d'un nouveau Commandant de la compagnie Pays-d'Enhaut

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Après 11 ans de bons et loyaux services au sein de la Protection civile, M. le Major Hervé Schopfer a souhaité quitter ses fonctions de Commandant de la compagnie du Pays-d'Enhaut au 31 décembre 2016.

Soucieuses de l'organisation du secteur Pays-d'Enhaut, les Communes de Château-d'Oex, Rougemont et Rossinière ont entrepris les démarches afin de trouver une personne de la région, en rappelant que la désignation du Commandant de dite compagnie est préavisée par les trois communes puis approuvée par le Canton de Vaud et le comité de direction de l'Association Sécurité Riviera.

Nous avons le plaisir de vous informer la nomination de Mme Catherine Pilet, domiciliée à Rossinière. Agée de 54 ans et possédant toutes les compétences requises pour succéder au Major Schopfer, Mme Pilet entrera en fonction le 1er février 2017 à titre de Commandant de la compagnie du Pays-d'Enhaut de Protection Civile Riviera - Pays-d'Enhaut pour une activité équivalent à 0.5 EPT.

Municipale de la Commune de Rossinière, nous précisons que Mme Pilet ne gère pas le dicastère de la sécurité et qu'il n'y a pas d'incompatibilité avec cette nomination.

./.

Les Communes de Château-d'Oex, Rougemont et Rossinière souhaitent plein succès à Mme Pilet dans sa future fonction ainsi que sa formation où elle sera soutenue par l'Etat-Major Riviera - Pays-d'Enhaut.

Nous invitons les instances de sécurité du Pays-d'Enhaut ainsi que les astreints de la compagnie à reporter leur confiance envers Mme Catherine Pilet.

De chaleureux remerciements sont adressés au Major Schopfer pour son engagement, mené avec ferveur et professionnalisme. Nous ne manquerons pas de marquer son départ à l'occasion

d’une cérémonie officielle malgré qu’il ait déjà été remercié lors du rapport annuel du Bataillon Riviera - Pays-d’Enhaut du 16 novembre dernier.

La municipalité.